



Pension alimentaire : quelles ressources sont prisent en compte

Par **Naytogib**, le **01/01/2016** à **19:03**

Bonjour,

Je suis en cours de separation de ma concubine. Nous avons 2 enfants. Nous envisageons une garde alternée. Je m interroge sur une pension alimentaire. Et surtout car en consultant plusieurs sites, je ne vois nul part mention d une prise en compte du capital, seuleemnet des revenus.

J ai un salaire de 3200 € net. Elle cumule plusieurs job et dispose d environ 2500 €. Mais elle possede egalement de plus de 100.000 €sur une assurance vie.

Cela est il pris en compte par un juge ?

Merci pour votre temps.

Par **lisamg**, le **11/01/2016** à **17:08**

Bonjour,

Etant également en cours de séparation, j'avais beaucoup de questions au sujet de la pension alimentaire et j'ai trouvé un site qui m'a beaucoup aidé, ça s'appelle le droit pour moi. C'est très bien fait, ce sont des vidéos qui expliquent tout mais avec des termes très simples. Ils vous expliquent toute la procédure avec plein de conseils pratiques donnés par un avocat. Je vous recommande vivement d'aller voir pour trouver la réponse à votre question.

Je vous souhaite bon courage et j'espère que ça vous aidera autant que moi.

Lisa

<http://ledroitpourmoi.fr>